



La Lettre Municipale

N° 19 Janvier-Février-Mars 2012

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Site Internet : <http://burlats.com/>

Informations

Frelons asiatiques

Afin de tout mettre en œuvre pour éradiquer ce fléau, le Conseil Municipal a décidé d'aider financièrement les particuliers qui feront intervenir une société spécialisée pour la destruction de nids de frelons asiatiques. Cette aide, limitée à 50 €, sera de 30 % du montant de la facture.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat aux jours et heures d'ouvertures habituels.

Destruction Guêpes - Frelons

Traitement de toiture infestée de guêpes pour un été tranquille



Secteur d'intervention :

ALBI - LACAUNE - CASTRES - LAVAUR - GAILLAC - CARMAUX

Dératisation et désinsectisation (blattes, fourmis...)

05 63 43 41 62

SOUVRIS Henri
12 rue Ferrer 81400 CARMAUX

N° siret : 338 256 159 00825
N° agrément Ministériel : MP00939

06 76 04 03 34



14, rue de Fraysse
81 100 BURLATS Les Salvages
Tel : 05 63 35 28 19

- Création vêtements sur mesure : robes de mariées et soirées, cortège, baptêmes, cours vêtements pour hommes.
- Costumiers : costumes de théâtre, déguisements.
- Décoration intérieure : couture d'ameublement (rideaux, stores...), relooking de fauteuils (chaises, tables de lit).
- Retenues
- Bureau d'études : créations patronages, réalisations gradations, conseils techniques.

Pour toutes réalisations devis gratuits

Le mot du Maire

Je m'adresse à vous pour la première fois dans la lettre municipale en tant que nouveau maire de la commune de Burlats. Jean-Marie Fabre souhaitant passer le relais pour des raisons personnelles, je



remercie le Conseil Municipal de m'avoir accordé toute sa confiance pour lui succéder dans ses fonctions. Je m'engage, avec la même équipe fidèle dans laquelle figure toujours Jean-Marie Fabre (maintenant adjoint en charge des finances), à continuer les actions déjà initiées et à poursuivre la gestion de la commune dans le même esprit.

Mes 17 années passées au sein du Conseil Municipal où j'ai connu différentes fonctions (de conseiller municipal à premier adjoint en charge de l'urbanisme) m'ont permis de travailler sur les projets communaux, de maîtriser les rouages administratifs et surtout de mieux vous connaître afin que nos actions répondent au mieux à vos attentes.

Aujourd'hui, premier magistrat de la commune, soyez assuré que je continuerai à œuvrer dans l'intérêt général et pour le bien de tous,

Serge SERIEYS

Environnement

Les platanes de la région subissent l'attaque du chancre coloré, maladie causée par un champignon. Notre commune est cette année en zone contaminée ce qui entraîne la mise en place de mesures sanitaires.

Ainsi, tout particulier voulant transporter le bois provenant de la taille ou de l'abattage d'un platane, devra faire, un mois avant le début des travaux, une déclaration d'ouverture de chantier auprès de la DRAAF et de la Mairie (formulaire disponible au secrétariat).

Si le particulier fait appel à une entreprise, celle-ci doit fournir le passeport phytosanitaire européen.

Tout information complémentaire peut être obtenue à la DRAFF - SRAL : 05 61 10 62 62

sral.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Associations



Le 29 janvier 2012 s'est tenue l'assemblée générale de l'association humanitaire Orphelido à la MJC annexes des Salvages. Dans une ambiance fraternelle, la cinquantaine de membres présents ont écouté, apprécié les rapports moral, financier et technique du bureau. Cette assemblée s'est terminée autour de l'apéritif et d'un repas dans une ambiance chaleureuse.



Réservez dès aujourd'hui le samedi soir 31 mars 2012 pour la fête annuelle Orphelido



Dans un précédent bulletin municipal, je vous ai succinctement parlé des problèmes relatifs aux escroqueries dont vous pouvez être victime par le biais d'internet et par l'utilisation frauduleuse qui peut être faite de votre carte bancaire. Le nombre d'infractions relatives a ce mode d'action augmente tous

les ans, aussi je vous invite a plus de vigilance. Je tiens aujourd'hui à vous rappeler quelques petits conseils de prudence qu'il me semble bon de respecter pour éviter d'éveiller la convoitise d'individus mal intentionnés et ainsi être victimes de vols ou cambriolages :

- Signaler à la gendarmerie et à vos voisins votre départ lorsque vous vous absentez plusieurs jours.
 - Prendre vos dispositions pour que votre boîte aux lettres ne déborde pas (faire ramasser le courrier par une personne de confiance).
 - Fermer votre maison, même en cas d'absence momentanée.
 - Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, de l'or et des bijoux chez vous (évités le les ranger dans les armoires, les chevets, boîtes à bijoux...)
 - Évités de laisser les sacs à main, trousseaux de clés de voiture dans le couloir d'entrée.
 - Ne jamais laisser les clés de contact sur votre véhicule (même à l'intérieur de votre propriété). Ne pas laisser de papiers, sacs à main, mobiles et autres valeurs dans la voiture ou en vue dans celle-ci.
 - Signaler à la brigade tout mouvement suspect et relever les immatriculations des véhicules dont les occupants ont un comportement douteux. (les enquêtes de voisinage réalisées après des cambriolages laissent parfois apparaître que des individus au comportement ambigu ont été aperçus mais n'ont pas été signalés...)
 - Ne jamais laisser entrer chez vous des personnes inconnues
- Il arrive parfois que de faux démarcheurs vous ren-

dent visite dans le but de procéder à des repérages en vue de cambrioler vos habitations. D'autres essaient de vous vendre des objets ou des produits acquis de manière douteuse ou vous proposent des services à des prix prohibitifs. Il convient de rester vigilants face à ces individus qui abusent sans scrupule de la faiblesse des personnes âgées.

N'hésitez pas à faire appel à la gendarmerie en cas de problème.

Téléphone de la brigade de ROQUECOURBE: 05.63.70.83.17

Téléphone de la brigade de MONTREDON LABESSONNIE: 05.63.70.83.20

Téléphone de la brigade de VABRE: 05.63.50.78.05
17 en cas d'urgence

e-mail :

cob.roquecourbe@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le Capitaine BERTHOUMIEU, commandant la communauté de brigades de ROQUECOURBE



Civisme

Un nouvel employé municipal, M Crotte, a été recruté . Il est en charge du ramassage des nombreuses déjections canines qui tapissent pelouses, espaces verts, trottoirs , rues et places des villages.

Nous faisons appel au civisme de leur maître : nos enfants doivent pouvoir profiter pleinement de ces espaces verts et tout un chacun doit pouvoir aussi se déplacer sans crainte « de laisser son empreinte de chaussure » au beau milieu d'une rue ou d'une place.



Travaux

Nouveaux logements sociaux à Burlats

Quatre nouveaux logements sociaux vont être aménagés dans l'ancienne maison d'Adam du village de Burlats.

La réhabilitation de cette ancienne bâtisse a été possible grâce à un partenariat avec le PACT du Tarn. En collaboration avec les monuments historiques et les bâtiments de France, les vestiges architecturaux sur les façades seront conservés et restaurés.



Téléphonie

Bonne nouvelle pour les clients SFR. Un pylône relais de 30 m de haut sera prochainement installé à proximité du relais de télévision de Burlats.



Le fonctionnement du réseau pour cet opérateur s'en trouvera fortement amélioré dans ce secteur.

Urbanisme : conformément au PLU, le développement de l'urbanisation s'étend sur la zone de la Plano, située au dessus des Salvages.

Les travaux de voirie et d'extension des réseaux sont en cours permettant ainsi de rendre ces terrains constructibles.



Avec les petits troubadours

En février, la fête est à l'honneur chez les petits troubadours : mardi 14 nous avons été invités par le centre de loisirs pour assister à un spectacle de magie et le 21 nous avons célébré carnaval à la crèche. Déguisements, danses, sculptures de ballons et repas à thème étaient au programme de cette journée bien animée !



Avec nos élus

A la crèche

Reconnaissez-vous celui qui se cache sous les traits du Père-Noël ? Entouré de toute l'équipe de la crèche pour offrir aux enfants et aux parents une après-midi festive, il a distribué de nombreux cadeaux aux enfants.



Au repas des aînés

Ils étaient quasiment tous là, les conseillers, les adjoints et même le Maire pour assurer le service du repas des aînés. Initiative très appréciée des participants.



Voeux

Merci aux employés qui ont spontanément apporté leur aide pour servir l'apéritif offert par la municipalité à l'occasion des voeux du Maire.



Réunion de chantier



M Calvel, architecte des monuments historiques, suit les travaux de restauration de la façade Ouest de la collégiale. En présence de l'entreprise en charge de ce chantier et des élus, la

première réunion de chantier s'est tenue par un froid glacial.

Avec la gendarmerie

En présence des maires de Vabre, Lacrouzette, Montfa et Roquecourbe, M le Maire, accompagné de quelques adjoints, a accueilli à la salle du foyer le capitaine S Berthoumieu qui dirige la communauté des brigades de Roquecourbe et le commandant M Cazajous de la compagnie de Castres. Ils ont dressé le bilan de l'année 2011, présentant les statistiques de la délinquance (en baisse) ainsi que celles des accidents de la route (en baisse aussi). Le verre de l'amitié clôtura cette présentation.



Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Noël à la crèche : avant l'arrivée du Père Noël (attendu mais aussi un peu redouté) et la distribution des cadeaux, les enfants ont assisté à un spectacle joué par Christel, la directrice. Les parents ont eu droit au goûter (gateaux, roses des sables, etc...) préparé tout au long de la semaine par les enfants lors des activités. Eux aussi ont reçu en cadeau un superbe calendrier personnalisé avec la photo de leur enfant.



Anniversaire

Entourée de ses proches, Rose Bouissière a fêté son anniversaire le vendredi 6 janvier à Sept Faux.

La jeune centenaire a reçu des mains de Monsieur le Maire, Jean-Marie Fabre, accompagné de plusieurs membres du conseil municipal, un superbe bouquet de fleurs.

Repas des aînés

Dimanche 15 janvier, la mairie a innové : le traditionnel goûter des aînés a été remplacé par un repas animé qui fut un véritable succès. 120 personnes ont profité d'un excellent et copieux repas offert par la municipalité et servis par les conseillers municipaux.

L'animateur Gérard Bergé, a séduit les participants et provoqué l'hilarité de tous par son humour, ses chansons et ses tours de magie.

Tous se sont promis en fin d'après-midi de se retrouver l'an prochain dans les mêmes conditions.



Vœux du Maire

Ouverte comme tous les ans aux habitants de la commune, la cérémonie des vœux a eu cette année une connotation particulière. Elle fut l'occasion pour

Jean-Marie Fabre de présenter à ses administrés son successeur Serge Serieys. Le nouveau maire, après avoir rendu hommage à son prédécesseur, a dressé le bilan de l'année écoulée et présenté les projets pour 2012 prouvant ainsi le désir de travailler dans la continuité des actions entreprises.



Récompenses

Tous les participants du concours des maisons et balcons fleuris 2011 ont été récompensés et chacun a reçu un prix accompagné d'un superbe diplôme personnalisé avec la photo de son jardin ou de sa maison. Cette initiative a été fortement appréciée. Nous espérons encore plus de participants en 2012 pour offrir des villages de plus en plus accueillants.



Agenda des

Associations

Jeudi 23 février

Bal Occitan

Entrée gratuite

Salle de la Papeterie

Samedi 3 Mars

LOTO

Racing Club Salvageois
20h30 Salle de la Papeterie

Samedi 28 Avril

du grain de blé au pain

animé par Mrs Astié

Salle de la Papeterie

Entrée gratuite

Samedi 31 Mars 20 h

Repas Anniversaire

Orphélide

Salle de la Papeterie

avec Annabella et O.Sigiúry

Dimanche 27 Mai 18 h

Salle de la Papeterie

Opéra « Cache-cache »

présenté par le

Moulin des Sitelles

Dimanche 24 juin

Vide grenier à Burlats

Organisé par le

Racing Club Salvageois

~~~~~  
**Félicitations aux bénévoles du**  
**Racing Club Salvageois**  
qui n'ont pas hésité à affronter  
le froid glacial pour assurer le ravi-  
taillement de la 30<sup>ème</sup> édition  
de la ronde givrée.



## **Débatte en Conseil Municipal du 29/09/2011**

### **Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.**

#### **Détermination du coefficient de la taxe sur l'électricité**

Le Conseil Municipal décide de fixer à 5,5 le coefficient applicable à la taxe sur l'électricité.

#### **Détermination du taux de la taxe d'aménagement**

Le Conseil Municipal décide de fixer à 4 % le taux de la taxe d'aménagement.

#### **Demande de subventions**

- Le Conseil Municipal décide de demander auprès de la CAF du Tarn une subvention pour acquérir un logiciel de gestion pour la structure multi-accueil « les petits troubadours »

- Le Conseil Municipal décide de demander des subventions pour des travaux divers auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

#### **Acceptation participations diverses**

- Le Conseil Municipal accepte la proposition de participation suite à la vente de matériel de l'ancien CAT à Mme Joly et M. Duarte.

- Il accepte aussi plusieurs participations pour des travaux de voirie sur chemin rural.

#### **Autorisation de gestion et de signature**

Le Conseil Municipal autorise M Le Maire à gérer le CLSH et la structure Multi-accueil et à signer tout document s'y rapportant.

#### **Régie eau et assainissement**

- Le Conseil Municipal décide de fixer à 8 € le seuil de non remboursement de factures émises en négatif en cours d'année, lorsque les abonnés ont résilié leur abonnement.

- Le Conseil Municipal décide de fixer à 80 € la prestation de contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif et de signer un avenant au bordereau de prix de la Castraise de l'eau.

#### **Déclassements divers**

Considérant que les chemins désignés ci-après n'ont pas d'intérêt général, Le Conseil Municipal décide de les soumettre à l'enquête publique en vue de leur déclassement et de leur vente.

Ces chemins se trouvent à la Guimbenarié, à la Simonié, à Faliès, à la Glène et à la Bourdarié I.

#### **Achat et vente de terrains**

- Le Conseil Municipal décide d'acquérir à l'euro symbolique :  
\* la Tour de David située à la Parulle  
\* une parcelle pour créer une surlargeur à Plambordes.

- Le Conseil Municipal décide d'acquérir au prix de 5 € le m<sup>2</sup> diverses parcelles sur le secteur de la Plano dans le but de poursuivre son désenclavement.

#### **Modification PVR la Plano**

Le Conseil Municipal décide de modifier le tracé de la voirie de la PVR de la Plano.

#### **Intégration VRD lotissement des Vignals**

Le Conseil Municipal décide d'intégrer la voirie, les espaces verts et l'éclairage public du lotissement des Vignals dans le domaine public.

#### **Indemnités percepteur**

Le Conseil Municipal décide de répartir au prorata de leur temps de présence l'indemnité due aux percepteurs.

#### **Convention SDET**

Le Conseil Municipal autorise M Le Maire à signer la convention avec le SDET concernant le programme d'éclairage public.

#### **Modification du temps de travail**

Le Conseil Municipal décide de modifier la durée hebdomadaire du poste de l'agent chargé de la confection des repas au multi-accueil « les petits troubadours » et de le porter à 25h30.

L'ensemble de ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

## **Débatte en Conseil Municipal du 22/12/2011**

### **Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.**

#### **Attribution de subventions**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € au Moulin des Sittelles pour l'organisation de l'œuvre musicale intitulée « Cache-cache » qui sera jouée courant mai 2012 à la salle de la Papeterie des Salvages.

Il décide également d'attribuer une subvention de 200 € à l'Association « Centre Occitan du Pays Castrais » qui

va organiser un stage à Burlats du 20 au 25 février 2012 ainsi qu'un bal ouvert à tous dans la salle de la Papeterie des Salvages le 23 février 2012.

Afin d'éviter une prolifération des nids de frelons asiatiques, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention correspondant à 30 % du montant de l'intervention jusqu'à concurrence de 50 € aux particuliers qui feront procéder à la destruction d'un nid de frelons asiatiques sur leur terrain.

## Vente ancienne école des Salvages

Le Conseil Municipal :

décide de vendre à Monsieur MARC le bâtiment désaffecté de l'ancienne école des Salvages situé 12 Avenue du Sidobre moyennant la somme de 74 000 €, montant supérieur à l'estimation réalisée par le Service des Domaines,

demande qu'une servitude soit consentie à la Commune pour le passage de canalisations d'arrivée d'eau et d'assainissement du Temple,

s'engage à prendre en charge les expertises préalables (amiante, termites, plomb, ...),

autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

## Approbation charte du Parc Régional

Le Conseil Municipal approuve la charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc dans l'ensemble de ses dispositions ainsi que les statuts du Syndicat mixte de gestion du PNRHL.

Il décide également du renouvellement de l'adhésion de la Commune au Syndicat mixte de gestion du PNRHL et désigne Messieurs RAYNAUD et TURLAIS pour siéger au sein du Collège des Communes du Syndicat.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette décision.

## Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Suite au courrier de Monsieur le Préfet indiquant que le seuil de population étant inférieur à 2 000 habitants, le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn doit se substituer à la Commune pour fixer et percevoir la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Le Conseil Municipal annule la délibération prise le 29 septembre 2011 relative à la fixation de cette taxe.

## Plan de circulation Lafontasse – Chemin de Montplaisir

Considérant les problèmes de circulation à Lafontasse à l'intersection de la route de la Massalarié du fait de la faible largeur de voie entre les habitations ne permettant pas à deux véhicules légers de se croiser, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un plan de circulation permettant un accès « entrant » de la RD 622 vers le chemin rural n° 13 de Montplaisir et renonce à l'acquisition de la parcelle n° 61 pour laquelle un espace réservé avait été créé qui aurait permis, par la démolition du bâtiment, à élargir l'accès vers la Massalarié.

## Participation travaux de goudronnage

Mademoiselle ENJALBERT a déposé une demande de goudronnage en limite de sa propriété et propose de participer aux travaux.

Le Conseil Municipal accepte cette participation ainsi que le principe de réaliser les travaux.

## Participation repas des aînés

Le Conseil Municipal décide qu'une participation de 20 euros sera demandée à tout participant âgé de moins de 65 ans qui assistera au repas spectacle du 15 janvier 2012 offert aux aînés de la Commune.

## Modification tarifs Centre de Loisirs

Suite à la modification des critères d'attribution de la subvention de la CAF permettant de diminuer le coût d'accès aux Centres de Loisirs des enfants de famille à revenus modestes, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit la nouvelle grille tarifaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

En **gras**, tarifs concernant les familles bénéficiant de « l'aide aux temps libres »

| QF mensuel      | ½ journée sans repas    | ½ journée avec repas    | Journée sans repas      | Journée avec repas      |
|-----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| De 0 à 500      | 3,25 €<br><b>0,75 €</b> | 4,75 €<br><b>2,25 €</b> | 6,50 €<br><b>1,50 €</b> | 8,00 €<br><b>3,00 €</b> |
| De 501 à 630    | 3,25 €<br><b>1,25 €</b> | 4,95 €<br><b>2,95 €</b> | 6,50 €<br><b>2,50 €</b> | 8,20 €<br><b>4,20 €</b> |
| De 631 à 838    | 3,50 €                  | 5,85 €                  | 7,00 €                  | 9,35 €                  |
| Supérieur à 838 | 4,00 €                  | 7,35 €                  | 8,00 €                  | 11,35 €                 |
| Hors commune    | 5,00 €                  | 8,35 €                  | 10,00 €                 | 13,35 €                 |

## Acquisitions diverses

Afin de permettre la création d'une zone de croisement en bordure de la voie communale n° 4 de Lafontasse à Campalis pour faciliter la circulation dans ce secteur, le Conseil Municipal accepte d'acquérir à l'euro symbolique une petite parcelle appartenant à Monsieur MARTY Jean-Paul.

Il indique que l'entretien et la responsabilité seront assurés par la Commune et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal accepte d'acquérir à l'euro symbolique à titre de régularisation auprès de Monsieur et Madame GALY l'emprise de l'ancien réservoir qui alimentait le hameau du Lac Bas, consent à Monsieur et Madame GALY une servitude de passage en bordure du bâtiment pour leur permettre l'accès à leur terrain et leur cède également l'ancien puits de captage qui se trouve à proximité.

Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la Commune.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte correspondant.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 29 Mars 2012 à 20 h30**

*Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.*